**PORTRAIT DE FAMILLE DES IMMIGRÉS ET DES DESCENDANTS : DES DISPARITÉS SELON LES ORIGINES**

**Résumé**

Ces dernières décennies, la famille composée d'un couple et de ses enfants laisse peu à peu la place à d'autres typologies familiales : les familles recomposées et les familles monoparentales. Cette tendance se confirme avec les résultats de l'enquête Famille et logements (EFL) de l'Insee (360 000 personnes interrogées), réalisée en 2011 en France métropolitaine et associée au recensement de la même année. Contrairement au recensement, cette enquête permet de repérer à la fois les immigrés et les descendants d'immigrés.

D'après EFL, en 2011, un peu plus de deux adultes d'une famille avec enfant(s) mineur(s) sur dix (22 %) sont parents d'une famille monoparentale ou d'une famille recomposée en France. Cette proportion est très proche pour les immigrés (20 %) et les descendants d'immigrés (23 %), tout comme la répartition entre ces deux situations familiales. Ainsi, à première vue, les immigrés et les descendants auraient des comportements familiaux semblables à ceux de la population générale, hypothèse confortée par les analyses par sexe, âge, diplôme et activité. On observe cependant des disparités importantes selon les origines : qu'ils soient immigrés ou descendants, les personnes originaires d'Afrique hors Maghreb vivent davantage dans des familles monoparentales ou recomposées. A l'opposé, les familles d’origine turque se composent presque uniquement d'un couple et de ses enfants. Quant aux personnes d'origines maghrébine, espagnole, italienne et portugaise, leur configuration familiale se rapproche de celle de la population sans lien à la migration.

La typologie familiale des immigrés et des descendants issus des principaux courants migratoires sera détaillée. Il s'agira ensuite de distinguer la part de l'écart entre origines pouvant s'expliquer par les caractéristiques sociodémographiques de celle liée à d’autres facteurs inobservés, dont l’origine.

En plus de l’enquête EFL, des données internationales sur la composition des ménages dans les pays d'origine seront mobilisées et interprétées avec la précaution qui s'impose. Ces analyses apporteront des éléments de réponse à la question de savoir si les immigrés et descendants tendent à reproduire la structure familiale de leur pays d'origine ou plutôt à adopter la structure familiale du pays d'accueil.

**Introduction**

Des études en population générale ont démontré l’interaction entre le type de famille (encadré 1) et le diplôme, l’activité, le lieu de résidence ou encore la vie matrimoniale. Les personnes vivant en famille traditionnelle sont plus souvent diplômées que celles vivant en famille recomposée ou monoparentale et ont des niveaux de diplôme supérieurs, en particulier chez les femmes (Insee Références « Couples et familles, 2015). Sur le marché du travail, les parents de famille monoparentale sont en situation moins favorable que les parents vivant en couple (Acs, Lhommeau et  al., 2015). Ils cumulent à la fois des taux de chômage et d’inactivité plus élevés et une qualité de l’emploi dégradée (temps partiel, CDD, emplois aidés). La surreprésentation des femmes parmi les parents de famille monoparentale participe à ce déséquilibre. Ces familles sont également plus fréquentes dans les Zus (Chevalier, Lebeaupin, 2010). Enfin, les familles recomposées sont celles qui comptent le plus d’enfants, de par la cohabitation d’enfants d’unions précédentes ou par le désir d’un nouvel enfant motivé par la remise en couple (Blanpain, Lincot, 2015). A l’inverse, les familles monoparentales sont celles qui en comptent le moins.

Ces facteurs influencent-ils de la même manière la répartition du type de famille pour les immigrés et les descendants d’immigrés ? Par ailleurs, ces facteurs suffisent-ils à comprendre leur profil familial, ou bien existe-t-il d’autres déterminants non pris en compte, dont un effet relatif au statut immigré ou descendant d’immigrés ?

En France, l’enquête Famille et logements (EFL) est la source la mieux adaptée pour répondre à ces questions liées aux configurations familiales (encadré 2).

**Encadré 1 : Définitions**

Le titre « *Portrait* de *famille* des *immigrés* et des *descendants* : des disparités selon les origines » fait apparaitre à lui seul quatre termes à définir.

La *famille* correspond à la définition de l’Insee, à savoir une partie d’un ménage comprenant soit des personnes en couple et leur(s) enfant(s) ou beau(x)-enfant(s) habitant dans la même résidence principale, soit un parent vivant sans conjoint avec son ou ses enfant(s). A cela s’ajoute la condition qu’au moins un enfant de la famille soit mineur, telle que définie dans l’Insee Références « Couples et familles » paru en 2015. Les familles se décomposent en trois types, conformément à la terminologie utilisée dans l’ouvrage :

 - Famille monoparentale : partie d’un ménage comprenant un parent vivant sans conjoint avec son ou ses enfant(s) ;

 - Famille recomposée : famille composée d’un couple d’adultes, mariés ou non, et d’au moins un enfant qui n’est pas l’enfant d’un des deux membres du couple. Les enfants qui vivent avec leurs parents et des demi-frères ou demi-sœurs font aussi partie d’une famille recomposée ;

 - Famille « traditionnelle » : famille composée d’un couple d’adultes et d’enfants nés de leur union (ou adoptés ensemble) et partageant le même logement.

Un *immigré* est une personne née de nationalité étrangère à l’étranger. Un *descendant d’immigrés* est une personne née en France et dont au moins un de ses parents est immigré. En 2011, selon EFL, 4,9 millions d’immigrés adultes et 4,2 millions de descendants d’immigré adultes vivaient en France métropolitaine.

L’*origine* d’un immigré est définie par son pays de naissance, celle d’un descendant d’immigré par le pays de naissance du parent immigré ou du père si les deux parents sont immigrés.

**Encadré 2 : L’enquête Famille et logements**

L’enquête Famille et Logements (EFL), menée en 2011 par l’Insee et adossée au recensement de la même année, interroge les adultes vivant en logement ordinaire en France métropolitaine sur les thèmes de la fécondité, la vie en couple, les structures familiales ou encore les modes de garde d’enfants. Grâce à son échantillon de grande taille (360 000 personnes interrogées), l’enquête permet de faire des analyses sur des sous-populations suffisamment importantes. Ainsi le profil familial sera étudié à la fois pour les immigrés et pour les descendants d’immigrés, sur des échantillons respectifs de 12 000 et 9 000 personnes. Le repérage des descendants d’immigrés représente l’un des principaux apports de cette enquête. Les immigrés et les descendants sont regroupés en six origines : Espagne, Italie, Portugal, Maghreb, Afrique hors Maghreb et Turquie.

Les analyses effectuées à partir d’EFL se limitent aux adultes en famille avec au moins un enfant mineur dans le logement et vivant en France métropolitaine, conformément au champ choisi dans l’Insee références « Couples et familles ».

**Des structures familiales proches entre immigrés, descendants et personnes sans lien à la migration**

La répartition des types de famille de l’ensemble des immigrés et des descendants est proche de celle des personnes sans lien à la migration (aussi appelée « population majoritaire »), avec une part très élevée d’adultes vivant en famille traditionnelle, plus particulièrement pour les immigrés (figure 1). On observe une part légèrement plus élevée d’adultes vivant en famille monoparentale chez les descendants, de même qu’un peu moins de familles recomposées pour les immigrés et les descendants. A âge égal, ces répartitions varient très peu.

**Figure 1 – Types de famille**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|   | Immigrés | Descendants | Sans lien à la migration |
| Famille monoparentale | 11 | 14 | 11 |
| Famille recomposée | 9 | 9 | 11 |
| Famille traditionnelle | 80 | 77 | 78 |
| Total | 100 | 100 | 100 |

Champ : adultes d’une famille avec enfant(s) mineur(s) vivant en France métropolitaine. Source : EFL 2011

Des disparités ressortent davantage au niveau des origines, que ce soit pour les immigrés ou pour les descendants (figure 2). Dans les pays d’Europe du Sud, la composition familiale des immigrés et des descendants d’immigrés est semblable à celle des personnes sans lien à la migration, même si les descendants s’en rapprochent un peu plus. La composition familiale des immigrés et descendants du Maghreb est aussi relativement proche de celle des personnes sans lien à la migration, mis à part une importance moindre des familles recomposées et une part plus grande de descendants vivant en famille monoparentale.

A l’inverse, les immigrés et les descendants originaires d’Afrique hors Maghreb et de Turquie semblent garder un profil propre, assez éloigné du profil de la population majoritaire. Les immigrés et descendants originaires d’Afrique hors Maghreb vivent plus souvent en famille monoparentale et en famille recomposée pour les immigrés. Les immigrés et descendants de Turquie sont peu fréquemment dans ces types de famille, et donc très majoritairement en famille traditionnelle.

**Figure 2 – Part de familles monoparentales et recomposées par origine des immigrés et des descendants d’immigrés**

Espagne Italie

 

Portugal Maghreb



Afrique hors Maghreb Turquie



Champ : adultes d’une famille avec enfant(s) mineur(s) vivant en France métropolitaine. Source : EFL 2011

Lecture : 9 % des immigrés d’Espagne vivent en famille monoparentale et 10 % vivent en famille recomposée. Par différence, 81 % d’entre eux vivent en famille traditionnelle.

**Malgré des profils sociodémographiques divers, les déterminants du type de famille restent les mêmes**

*Des caractéristiques généralement plus défavorables aux immigrés, mais aussi très dépendantes de l’origine*

En plus des disparités de type de famille, s’ajoutent d’importantes différences de caractéristiques entre immigrés, descendants et personnes sans lien à la migration. Les caractéristiques sociodémographiques des immigrés diffèrent nettement de celles des descendants d’immigrés et plus encore des personnes sans lien à la migration. Ils possèdent des niveaux de qualification plus faibles, sont moins actifs et plus souvent au chômage, ont plus d’enfants et vivent davantage en Zus. Les descendants présentent de manière générale une composition sociodémographique intermédiaire entre celle des immigrés et celle des personnes sans lien à la migration, à l’exception d’une structure par âge beaucoup plus jeune.

La prise en compte de l’origine fait apparaitre un clivage entre l’Europe du Sud (plus particulièrement l’Espagne et l’Italie) d’une part, l’Afrique hors Maghreb et la Turquie d’autre part. Ces différences sont plus marquées chez les immigrés que chez les descendants. Les immigrés d’origines espagnole et italienne présentent des caractéristiques qui se rapprochent de celles des personnes sans lien à la migration, notamment leur niveau de qualification et leur situation professionnelle. De plus, ils ont rarement plus de deux enfants. Issus d’une vague migratoire très ancienne, leur arrivée souvent avant l’âge adulte les a conduits à construire davantage leur famille en France, d’où des couples souvent formés avec un conjoint non immigré. Les descendants de ces origines sont ainsi issus d’un parent immigré et d’un parent non immigré dans près de deux cas sur trois. Les immigrés nés en Espagne sont majoritairement des femmes tandis que ceux nés en Italie sont majoritairement des hommes.

A l’inverse, les immigrés nés en Turquie, au Maghreb et en Afrique hors Maghreb présentent des caractéristiques sensiblement différentes de celles de la population sans lien à la migration. Ils sont peu diplômés et travaillent moins (surtout les immigrés d’origine turque) et les femmes sont très peu sur le marché du travail. Leur migration est postérieure à celle des immigrés d’Europe du Sud et leur vie familiale se caractérise par une forte endogamie et une forte fécondité, plus particulièrement pour les ressortissants turcs.

Les immigrés en provenance du Portugal se trouvent dans une situation intermédiaire, avec des caractéristiques qui se rapprochent à la fois des personnes sans lien à la migration (forte activité, fécondité relativement basse et faible résidence en Zus) mais aussi des immigrés d’origine africaine et turque (faible niveau de qualifications et forte endogamie).

Ces différences suivant l’origine se retrouvent chez les descendants d’immigrés mais de manière plus atténuée. En effet, les caractéristiques des descendants, quelle que soit leur origine, tendent à se rapprocher de celles des personnes sans lien à la migration.

*Des déterminants du type de famille semblables, quel que soit le lien à la migration*

Les analyses descriptives montrent des répartitions différentes du type de famille selon certains facteurs, suivant que l’on prenne en compte la population immigrée, descendante ou sans lien à la migration. Si les non diplômés et les résidents de Zus vivent plus souvent en famille monoparentale voire en famille recomposée que l’ensemble de la population, ces deux facteurs ne modifient pas la répartition par type de famille chez les immigrés. Les personnes immigrées au foyer vivent très majoritairement en famille traditionnelle tandis qu’être au foyer a peu d’impact sur le type de famille en population majoritaire ou chez les descendants.

Ces différences s’estompent en effectuant une analyse « toutes choses égales par ailleurs ». Pour ce faire, une modélisation de la probabilité d’appartenance à chaque type de famille est réalisée pour les immigrés, les descendants et les personnes sans lien à la migration, en contrôlant par des caractéristiques communes aux trois populations (sexe, âge, diplôme, situation liée à l’activité, nombre d’enfants et résidence ou non en Zus).

A caractéristiques égales, les immigrés, les descendants d’immigrés et les personnes sans lien à la migration possèdent des déterminants communs en ce qui concerne le type de famille (figure 3). La probabilité de vivre dans une famille monoparentale est beaucoup plus élevée lorsqu’on est une femme (plus encore chez les immigrés et les descendants), lorsqu’on a plus de 30 ans, un seul enfant, qu’on est sans diplôme, au chômage, et que l’on habite en Zus (surtout pour les personnes sans lien à la migration).

Vivre dans une famille nombreuse (au moins 3 enfants) est par contre très favorable au fait d’appartenir à une famille recomposée, mais à un degré moindre pour les immigrés. Le diplôme de ces derniers influe peu sur les familles recomposées, contrairement aux descendants et aux personnes sans lien à la migration, pour lesquels un niveau de diplôme peu élevé joue favorablement.

Enfin, les hommes, les jeunes, les diplômés de l’enseignement supérieur, les parents de deux enfants et surtout les personnes au foyer ont davantage de « chances » de vivre en famille traditionnelle.

Ces résultats rejoignent ceux trouvés dans les études réalisées en population générale, exposés précédemment.

**Figure 3 : Régressions logistiques modélisant le fait de vivre dans chaque type de famille en 2011**



Champ : adultes d’une famille avec enfant(s) mineur(s) vivant en France métropolitaine. Source : EFL 2011

Lecture : par rapport à un homme, une femme a 9,68 fois plus de chances de vivre en famille monoparentale, à caractéristiques égales d’âge, de diplôme, d’activité, de nombre d’enfants et de lieu de résidence.

Par défaut, significatif au seuil de 1 %, \*\* au seuil de 5 % et \* au seuil de 10 % ; n.s. pour non significatif

Immi. = Immigrés ; Desc. = Descendants d’immigrés ; Sans lien à la mig. = Sans lien à la migration.

**Structures familiales des immigrés et des personnes sans lien avec la migration : une « fausse ressemblance »**

Une autre modélisation permettant d’illustrer le rôle que jouent les caractéristiques (sexe, âge, diplôme, situation liée à l’activité, nombre d’enfants et résidence ou non en Zus) sur les inégales répartitions des types de famille entre les immigrés, les descendants et les personnes sans lien à la migration, est effectuée. Pour ce faire, les probabilités d’appartenance aux différents types de famille sont modélisées sur la population sans lien à la migration, qui sert de groupe de référence. L’application de ces paramètres aux immigrés dans un premier temps puis aux descendants d’immigrés, permet d’estimer la répartition par type de famille attendue pour les immigrés et les descendants, compte tenu de leurs caractéristiques.

L’écart entre la répartition attendue pour les immigrés (ou les descendants) et la répartition observée pour les personnes sans lien à la migration correspond alors à la partie expliquée par les différences de caractéristiques entre les deux groupes. L’écart entre la répartition attendue pour les immigrés (ou les descendants) et sa répartition observée correspond à un écart inexpliqué par les facteurs pris en compte.

Pour les immigrés, la répartition attendue donne une part plus importante de familles monoparentales et recomposées (figure 4). Ils ont donc des caractéristiques qui font qu’ils devraient être davantage en famille recomposée (nombre d’enfants élevé) ou en famille monoparentale (part de non diplômés plus élevée, plus fort taux de chômage, forte présence en ZUS), et moins en famille traditionnelle. La composition familiale des immigrés cache d’importants effets structurels, mais surtout des effets inexpliqués. En effet, l’écart non expliqué par les effets de structure est supérieur à l’écart expliqué, quel que soit le type de famille. Cet écart inexpliqué provient principalement d’autres facteurs non pris en compte, dont le fait d’être immigré.

Ainsi, le faible écart total de la répartition du type de famille entre les immigrés et la population majoritaire résulte de la compensation d’un écart positif (le signe dépend du type de famille) lié aux différences structurelles (partie expliquée) et d’un écart négatif prenant notamment en compte l’origine mais aussi d’autres facteurs inobservés (partie inexpliquée).

Cette compensation n’existe pas pour les descendants d’immigrés (les écarts expliqués et inexpliqués sont très faibles). Leurs probabilités attendues sont proches des probabilités observées (figure 5). Le faible écart de la répartition du type de famille entre les descendants et la population majoritaire résulte cette fois d’une réelle ressemblance des caractéristiques et du profil familial de ces deux populations.

**Figure 4 - Écarts de probabilité d’appartenance aux différents types de famille entre les immigrés et les personnes sans lien à la migration en 2011**



Champ : adultes d’une famille avec enfant(s) mineur(s) vivant en France métropolitaine. Source : EFL 2011

Lecture : 9 % des immigrés vivent en famille recomposée contre 11 % des personnes sans lien à la migration. En tenant compte des différences de sexe, d’âge, de diplôme, de situation liée à l’activité, de nombre d’enfants et de lieu de résidence, cette proportion serait de 14 % pour les immigrés, soit un écart de 5 points non expliqué par les facteurs pris en compte dans le modèle.

**Figure 5 - Écarts de probabilité d’appartenance aux différents types de famille entre les descendants d’immigrés et les personnes sans lien à la migration en 2011**



Champ : adultes d’une famille avec enfant(s) mineur(s) vivant en France métropolitaine. Source : EFL 2011

Lecture : 14 % des immigrés vivent en famille monoparentale contre 11 % des personnes sans lien à la migration. En tenant compte des différences de sexe, d’âge, de diplôme, de situation liée à l’activité, de nombre d’enfants et de lieu de résidence, cette proportion serait de 13 % pour les descendants, soit un écart de 1 point non expliqué par les facteurs pris en compte dans le modèle.

**L’origine influe largement sur les comportements familiaux**

Détailler l’analyse au niveau des origines des immigrés et des descendants permet de faire ressortir d’éventuels effets propres de l’origine sur la structure familiale.

En prenant en compte les différences structurelles entre immigrés et personnes sans lien à la migration liées au sexe, à l’âge, au diplôme, à l’activité, au nombre d’enfants et au fait de résider ou non en Zus, les profils familiaux des différentes origines se déforment et les écarts inexpliqués sont importants, plus encore pour les immigrés du Maghreb, d’Afrique hors Maghreb et de Turquie. Pour toutes les origines à l’exception de l’Afrique hors Maghreb, les immigrés présentent des caractéristiques *a priori* favorables au fait de vivre en famille monoparentale et en famille recomposée et moins en famille traditionnelle, ce qui rejoint l’analyse faite sur l’ensemble des immigrés. A l’inverse, les immigrés nés en Afrique hors Maghreb devraient appartenir davantage à des familles traditionnelles et moins souvent à des familles monoparentales, compte tenu de leurs caractéristiques. Les écarts inexpliqués pour l’ensemble des immigrés peuvent s’interpréter principalement comme un effet de l’origine, prépondérant pour toutes les origines immigrées mais plus encore pour les origines maghrébines, turques et d’Afrique hors Maghreb.

La même méthode appliquée cette fois aux descendants d’immigrés engendre de moindres déformations des profils familiaux, quelle que soit l’origine. Les probabilités observées et attendues sont même similaires pour les descendants d’origine espagnole, italienne et à un degré moindre portugaise. En effet le type de famille et les caractéristiques sociodémographiques des descendants d’origine espagnole et italienne ressemblent fortement à ceux de la population majoritaire. La modélisation montre néanmoins une déformation des profils familiaux des descendants d’origines maghrébine, turque et d’Afrique hors Maghreb. Cette déformation va dans le même sens que pour les immigrés, mais elle est plus atténuée.

Par ailleurs, déterminer les facteurs explicatifs d’appartenance à un type de famille donné entre les immigrés et les descendants d’immigrés permet de faire ressortir les effets attribuables aux caractéristiques liées à la migration. Ces caractéristiques spécifiques aux immigrés et aux descendants composent une partie des facteurs inexpliqués des différences de profil familial entre les immigrés ou les descendants et la population sans lien à la migration. Pour ce faire, les probabilités d’appartenance aux différents types de famille sont comparées entre immigrés et descendants selon leurs caractéristiques communes usuelles, en ajoutant l’origine. Ce modèle permet de voir si l’origine joue davantage pour les immigrés ou pour les descendants. Ensuite, un modèle spécifique aux immigrés est réalisé, en reprenant les déterminants précédents et en y ajoutant leurs caractéristiques propres (durée de présence, conjoint immigré ou non immigré). Idem pour les descendants, en ajoutant cette fois le nombre de parents immigrés.

Que ce soit pour les immigrés ou pour les descendants, l’origine joue sur le type de famille, allant dans le sens de l’hypothèse émise précédemment sur la présence d’un effet de l’origine. Cette dernière a un impact très fort pour les immigrés et descendants de Turquie et d’Afrique hors Maghreb, ce qui vient corroborer les conclusions précédentes. En effet, les immigrés originaires d’Afrique hors Maghreb ont une probabilité 4,5 fois plus élevée de vivre en famille monoparentale que les immigrés originaires d’Europe du Sud, et 2,9 fois plus élevée en ce qui concerne les descendants. Les immigrés issus d’Afrique hors Maghreb ont près de 5 fois plus de « chances » de vivre en famille recomposée que les immigrés d’origine turcs. Ces derniers, comme leurs descendants, ont des probabilités très importantes de vivre en famille traditionnelle, toutes choses égales par ailleurs.

Chez les immigrés, le type de famille peut également s’expliquer par la durée de présence en France, en augmentant les chances d’être en famille monoparentale à mesure que l’arrivée en France est ancienne. L’âge d’arrivée en France a aussi un impact, en favorisant le fait de vivre en famille recomposée et défavorisant le fait de vivre en famille traditionnelle lorsque la migration a lieu après l’âge de 30 ans. Être en couple avec un autre immigré multiplie par deux les chances de vivre en famille traditionnelle et divise par deux celles de vivre en famille recomposée.

Chez les descendants d’immigrés, avoir deux parents immigrés joue aussi positivement sur le fait de vivre en famille traditionnelle et négativement sur le fait de vivre en famille recomposée.

**Pourtant, les immigrés et des descendants sont « familialement » plus proches du pays d’accueil que du pays d’origine**

Pour certaines origines, le type de famille varie sensiblement par rapport à celui de la population majoritaire, et l’origine semble être un facteur important de ces variations. Cela veut-il pour autant dire que leur configuration familiale s’apparente à celle de leur pays d’origine ?

Des comparaisons internationales ont été menées grâce à l’utilisation des bases de données du programme IPUMS-International sur une batterie de pays faisant partie de notre champ géographique (encadré 3). Ces comparaisons ont été faites sur la structure du ménage et non sur le type de famille, cette information n’étant pas à disposition. En effet, le concept de famille monoparentale ou de famille recomposée n'existe pas en tant que tel dans beaucoup de pays.

La connaissance de la structure des ménages dans les pays d’origine, à travers les données du programme IPUMS et leur comparaison à celles des immigrés, des descendants et des personnes sans lien à la migration[[1]](#footnote-1) vivant en France donne un aperçu plus complet de l’évolution des comportements familiaux pour chaque origine. Tous les pays ne disposant pas de ces données, les comparaisons sont uniquement effectuées pour l’Espagne, l’Italie, le Portugal, la Turquie, le Maroc, le Burkina-Faso, le Cameroun et le Ghana.

**Encadré 3 : Les données du programme IPUMS-International**

Le programme IPUMS-International (Integrated Public Use Microdata Series) est à ce jour la plus grande base de données d’individus au monde. Cette base fournit des échantillons tirés des recensements de 55 pays et harmonise les données pour permettre des comparaisons par pays et dans le temps.

La prise en compte de la structure du ménage engendre l’étendue du champ à l’ensemble des adultes vivant en ménage ordinaire. Les individus en famille avec enfant(s) mineur(s), correspondant à la population d’étude du type de famille, se retrouvent soit dans la catégorie « famille monoparentale », soit dans la catégorie « couple avec enfant(s) ». Malgré ces différences de champ et d’objet d’étude, les analyses par origine de la structure des ménages des immigrés et des descendants montrent des résultats proches des analyses réalisées sur le type de famille. La structure des ménages des immigrés et des descendants d’Espagne et d’Italie s’apparente à celle de la population majoritaire. Les descendants d’origines portugaise et turque ont une structure qui converge vers celle de la population majoritaire, notamment avec moins de couples avec enfant(s) et plus de personnes seules. Cette convergence des descendants de Turquie vient cependant quelque peu contredire les analyses du type de famille, qui montraient que les immigrés et descendants de Turquie gardaient un profil familial propre à eux.

Ces données internationales doivent être analysées avec précaution car :

- de nombreux pays, surtout en Afrique, ne disposent pas de recensements ou d’enquêtes de la statistique publique. Seules les données du Maroc pour le Maghreb et du Burkina-Faso, du Cameroun et du Ghana pour l’Afrique hors Maghreb sont disponibles. Ces pays n’étant pas représentatifs à eux-seuls des zones géographiques auxquelles ils appartiennent, ils seront analysés séparément et comparés aux immigrés et descendants d’origines marocaine, burkinabé, camerounaise et ghanéenne. L’enquête EFL ne permet pas de connaître la structure du ménage pour ces quatre origines contrairement au recensement 2011. Cette source sera donc utilisée pour établir la structure des ménages des immigrés provenant de ces quatre pays, les descendants n’étant pas repérables via le recensement ;

- les dernières données d’un pays peuvent être très anciennes (figure 6) ;

- la composition du ménage n’est pas définie strictement de la même manière pour EFL et pour IPUMS-International concernant les ménages complexes : par exemple, une personne vivant avec son conjoint et un tiers est classée comme « adulte d’un couple sans enfant » pour EFL et comme « adulte d’un ménage complexe » pour l’ONU. Ainsi, pour une meilleure comparabilité, la définition de la structure du ménage d’IPUMS-International est appliquée à l’enquête EFL. Cette redéfinition augmente mécaniquement la part d’immigrés, de descendants et de personnes sans lien à la migration vivant en ménages complexes en 2011.

**Figure 6 – Données internationales**



Champ : adultes vivant en ménages ordinaires

Source : IPUMS-International

Le constat principal est que la migration engendre une déformation de la structure des ménages, quelle que soit l’origine considérée (figure 7) (Eremenko, 2013). Pour chaque origine elle entraine une augmentation des couples sans enfant, principalement du fait que les enfants restent dans le pays d’origine, et une hausse des personnes seules, surtout lorsque la migration ne s’accompagne pas d’un regroupement familial. On observe une baisse des couples avec enfant(s) pour l’Espagne et l’Italie et une baisse considérable des ménages complexes (présence de plusieurs familles, d’au moins un tiers dans le logement ou d’au moins un autre membre de la famille en dehors du conjoint et des enfants) pour la Turquie, le Maroc et surtout les trois pays d’Afrique hors Maghreb. Les immigrés provenant de ces trois pays ont des configurations familiales très diverses dont une part relativement importante de familles monoparentales, ce qui confirme les analyses du type de famille effectuées sur les immigrés issus d’Afrique hors Maghreb. C’est pour le Portugal que la structure des ménages au pays se rapproche le plus de celle de leurs immigrés et descendants vivant en France.

Ainsi, les immigrés ne reproduisent pas à l’identique les comportements familiaux observés dans leur pays d’origine. En effet, les écarts observés entre les pays d’origine et la population sans lien à la migration sont bien plus importants que les écarts observés entre les immigrés et la population sans lien à la migration, ce qui rejoint les conclusions tirées de travaux réalisés sur la fécondité des immigrées (Domergue, Mainguené, 2015).

**Figure 7 – Structure des ménages dans les pays d’origine et en France**

Espagne Italie

Portugal Turquie

Maroc Burkina Faso



Cameroun Ghana



Champ : adultes vivant en ménages ordinaires

Sources : IPUMS et EFL 2011 pour l’Espagne, l’Italie, le Portugal et la Turquie ; IPUMS, RP 2011 et EFL 2011 pour le Maroc, le Burkina-Faso, le Cameroun et le Ghana

Lecture : 50 % de la population adulte italienne vit en couple avec enfant(s). Une fois en France, les immigrés nés en Italie ne sont plus que 27 % dans ce cas. Les descendants d’origine italienne sont 30 %, comme les personnes sans lien à la migration.

Note : les données ont été standardisées sur l’âge des personnes sans lien à la migration.

A noter que l’âge d’arrivée en France a peu d’influence sur la structure des ménages des immigrés, mis à part une part de ménages complexes de plus en plus importante à mesure que l’âge d’arrivée en France augmente. Ainsi une migration à un âge précoce n'entraine pas nécessairement une plus grande convergence du profil familial vers celui de la population sans lien à la migration. On peut toutefois noter que les couples avec enfants sont moins fréquents parmi les immigrés d’origines portugaise ou turque lorsqu’ils arrivent en France à des âges plus avancés. La durée de présence a également peu d’impact.

**Conclusion**

Cette étude visait un double objectif : comprendre les causes de différenciation des profils familiaux suivant les origines et déterminer si les profils des première et deuxième générations d’immigrés tendent à se rapprocher du profil de la population sans lien à la migration, ou au contraire à conserver un profil proche de celui observé au pays d’origine.

La répartition du type de famille des immigrés et des descendants d’immigrés permet de distinguer deux groupes : d’un côté l’Europe du Sud et à un degré moindre le Maghreb, dont les profils se rapprochent de celui de la population sans lien à la migration (dès la première génération d’immigrés pour l’Espagne et l’Italie, à partir de la deuxième génération pour le Portugal), de l’autre l’Afrique hors Maghreb et la Turquie, qui ont un profil propre. On retrouve de façon générale cette opposition à travers l’analyse de la structure des ménages, témoignant de comportements réellement différents selon les origines en matière de famille au sens large.

A ces différences de composition familiale s’ajoutent d’importantes différences de caractéristiques sociodémographiques et de parcours migratoire. Pourtant les caractéristiques sociodémographiques n’expliquent qu’une faible part des différences de type de famille entre les différentes origines d’immigrés et les personnes sans lien à la migration. La majeure partie des écarts proviennent de facteurs non expliqués, dont l’origine.

Les immigrés ne reproduisent pas pour autant à l’identique le profil familial de leur pays d’origine. En effet, la migration semble engendrer une modification en profondeur des configurations familiales, même si certaines particularités du pays d’origine se retrouvent chez les immigrés et les descendants originaires de ce pays et vivant en France. De manière générale, la structure familiale des immigrés est plus proche des personnes du pays d’accueil que des personnes du pays d’origine. Deux hypothèses peuvent être formulées :

* les immigrés se sont adaptés au pays d’accueil,
* ils sont sélectionnés au départ au sein même de leur pays d’origine, les immigrés étant les personnes dont les caractéristiques et les conceptions familiales sont les plus proches du pays d’accueil.

Ces comparaisons internationales relativisent en partie les résultats observés sur les données françaises. Il est probable que l’écart inexpliqué par les facteurs pris en compte dans la modélisation de la répartition des types de famille entre les immigrés et les personnes sans lien à la migration serait encore plus important si cette simulation avait été réalisée sur les personnes du pays d’origine.

**Bibliographie**

*Insee Références* Immigrés et descendants d’immigrés en France, édition 2012.

*Insee Références* Couples et familles, fiches 3.3, 3.8 et 5.1, édition 2015.

Acs M., Lhommeau B., Raynaud E., « Les familles monoparentales depuis 1990 », *Dossiers solidarité et santé* n°67, juillet 2015.

Chevalier C., Lebeaupin F., « La population des zones urbaines sensibles », *Insee Première* n° 1328, décembre 2010.

Blanpain N., Lincot L., « Avoir trois enfants ou plus à la maison », *Insee Première* n° 1531, janvier 2015.

Toulemon L., « Évolution des situations familiales à travers les recensements de population entre 1962 et 2009 », *Population*, édition 2012.

Eremenko T., « Les migrations, une affaire de famille ? », *Espacestemps,* juillet 2013.

Domergue F., Mainguené A., « La fécondité des descendantes est très proche de celle de la population majoritaire », *Infos migrations* n°79, août 2015.

1. La structure du ménage (couple, famille monoparentale, personne seule, etc.) est fortement liée à l’âge. Afin de neutraliser les effets de la structure par âge et de permettre des comparaisons directes entre immigrés, descendants et personnes sans lien à la migration, les structures des ménages ont été standardisées sur l’âge. Pour cela, la répartition par groupe d’âges des personnes sans lien à la migration, qui sert de groupe de référence, est appliquée aux immigrés et aux descendants. On obtient alors la structure des ménages que les immigrés et les descendants auraient s’ils avaient le même âge que les personnes sans lien à la migration. [↑](#footnote-ref-1)